

À la une "Notre rôle : maintenir le salarié dans son emploi"

Médecin du travail dans l'Essonne, le Dr Jean Lemoine est souvent confronté, avec ses équipes, au cancer. Il rappelle que le rôle du médecin du travail est d'abord d'aider les salariés, dans le respect du secret médical. Et qu'il ne faut pas attendre la fin d'un arrêt maladie pour prendre contact avec lui.

Q u'est-ce qu'un salarié atteint d'un cancer peut attendre de son médecin du travail ?

Dr J.L. : Pour les cancers sans rapport direct avec l'activité professionnelle, qui représentent grosso modo 90 % des cas de cancers en entreprise, le rôle du médecin du travail est d'abord de tout faire pour maintenir le salarié dans son emploi. Et pour mettre toutes les chances de son côté, le salarié ne doit pas attendre la fin de son arrêt de travail pour contacter son médecin du travail. Il peut et doit le faire le plus tôt possible, dans le cadre d'une visite de pré-reprise. Dans ce cas c'est lui qui prend directement rendez-vous auprès du service de médecine du travail inter-entreprises auquel il est rattaché, et pas son patron, qui n'a même pas à être au courant de sa démarche. Cette visite de pré-reprise permet d'évaluer les caractéristiques du poste du travail et de réfléchir à d'éventuels aménagements, provisoires ou définitifs. On s'interroge aussi à cette occasion sur le calendrier et le rythme de la reprise : temps complet ou temps partiel thérapeutique. Si cette dernière option est choisie, c'est au médecin du travail de décider la mise en place et les modalités d'une reprise à temps partiel, en accord avec l'entreprise et après avoir obtenu le feu vert de la sécurité sociale. Et si la reprise pose problème, on peut



Le Dr Jean Lemoine, médecin coordonnateur de l'Association santé au travail en Essonne (ASTE) : "La perception du cancer a évolué dans les entreprises".

envisager, lorsque c'est possible, un reclassement au sein de l'entreprise.

Que se passe-t-il lorsque ni la reprise ni le reclassement ne sont réalisables ?

Dr J.L. : On se dirige alors vers une inaptitude, qui peut aboutir au licenciement du salarié pour raisons médicales. Ce sont des situations difficiles, où intervient en amont notre "cellule de maintien en emploi", composée d'une assistance sociale, d'un ergonomiste, d'un psychologue et d'un médecin. On propose alors au patient un bilan d'orientation et de compétences, et éventuellement une formation complémentaire. L'objectif de cette prise en charge est d'éviter qu'un salarié déjà fragilisé par la maladie se retrouve du jour au lendemain sans perspectives d'avenir sur le marché du travail.

Que se passe-t-il si le cancer a un lien direct avec l'activité professionnelle ?

Dr J.L. : C'est une situation heureusement beaucoup plus rare. On entre alors dans le cadre des maladies professionnelles, dont 98 sont à ce jour officiellement répertoriées. Si l'on suspecte par exemple un lien de cause à effet entre une exposition à des solvants toxiques et l'apparition d'un cancer, on doit remplir une déclaration de maladie professionnelle qui aboutira ou non à sa reconnaissance en tant que telle. Mais notre rôle consiste aussi à faire évoluer la liste des maladies professionnelles déjà répertoriées, en repérant des facteurs déclenchants suspects, mais pas toujours identifiés.

Comment le cancer est-il perçu dans les entreprises ? ...

... **Dr J.L.** : La perception du cancer a évolué dans les entreprises, comme dans le reste de la société. Aujourd'hui les employeurs ont une attitude le plus souvent compréhensive vis-à-vis des salariés atteints d'un cancer, parce qu'ils ont tous des cas de cancers dans leur entourage et qu'ils savent qu'eux aussi sont susceptibles d'être touchés un jour. Car même si nous sommes liés par le secret médical, qui nous interdit de divulguer le moindre élément de diagnostic aux employeurs, le salarié délivre très souvent lui-même des informations sur son état de santé à ses collègues, voire directement à son patron. D'une façon générale, on observe ainsi qu'il est plus facile de faire accepter à un dirigeant d'entreprise qu'un de ses salariés a un cancer, plutôt qu'une sclérose en plaque ou une maladie de Parkinson.

Propos recueillis par Y.P.

Le point sur



L'Activité Physique Adaptée (APA) réduit le risque de récurrence après un cancer.

Sensibiliser les entreprises au retour à l'emploi après un cancer

Depuis 2014, en partenariat avec le réseau de cancérologie Essononco et la CRAMIF (assurance maladie), la Ligue a mis en place un cycle d'ateliers sur 4 thématiques (fatigue, mémoire et concentration, confiance en soi, informations sociales) pour permettre une dynamique de retour à l'emploi aux personnes touchées par un cancer. En parallèle la Ligue s'engage aux côtés des entreprises pour sensibiliser à l'épreuve du cancer l'employeur et les collaborateurs de personnes malades et ainsi favoriser la réinsertion professionnelle. Car les perceptions du cancer en entreprise sont encore à améliorer. Selon une étude récente elles sont surtout bien différentes côté chefs d'entreprise ou salariés : en effet pour seulement 8 % des chefs d'entreprises le cancer est un sujet tabou en entreprise alors qu'il l'est pour 60 % des salariés ! Nous savons aujourd'hui que le cancer impacte l'organisation globale de l'entreprise et occasionne des coûts directs, mais un travail sur les fondamentaux de la maladie encore mal connus s'avère indispensable. C'est pourquoi la Ligue élargit son champ d'action et se positionne non plus uniquement sur le malade lui-même mais sur l'environnement direct du malade qu'est l'entreprise. Il semble incontournable d'aider les dirigeants et/ou les collaborateurs du salarié malade à appréhender l'annonce du diagnostic, la période d'absence ainsi que son retour au travail.

N.H.

Sport et cancer se donnent rendez-vous en Essonne

L'activité physique adaptée (APA) est aujourd'hui reconnue scientifiquement comme bénéfique pour les patients atteints de cancer, en cours ou après les traitements. On parle ici d'activité physique adaptée, car tous les mouvements corporels sont ajustés aux capacités de l'individu en conséquence de sa pathologie.

La pratique d'une activité physique adaptée permet de récupérer des capacités physiques amoindries par la maladie et les traitements, elle favorise aussi l'estime de soi, améliore le bien-être moral et physique et bon nombre de paramètres biologiques. D'ici peu de temps, les médecins prescriront l'activité physique adaptée, comme adjuvant au traitement, puisque celle-ci réduit le risque de récurrence après un cancer. L'Essonne est un département qui s'engage à promouvoir la pratique d'une activité physique adaptée. Deux dispositifs "sport/santé" sont proposés avec le comité régional des Clubs omnisports d'Ile de France et l'EPGV*. Depuis plusieurs années, ils valorisent le sport comme un facteur de santé, mais aussi comme un outil thérapeutique. Ils forment des éducateurs sportifs à la prise en charge d'un public atteint de pathologies

chroniques, telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires ou le cancer, en accueillant ces personnes au sein de cours de gym, d'escrime, de badminton. Pour poursuivre cette démarche, depuis septembre 2013, la Ligue contre le cancer de l'Essonne propose dans son offre de soins de supports, la pratique d'une activité physique adaptée en partenariat avec l'EPGV et le réseau de cancérologie Essononco. Toute personne atteinte de cancer en cours ou post traitement résidant en Essonne, peut rejoindre ce cours d'activité physique adaptée. Ces cours sont proposés pour une durée d'un an et gratuitement dans près de 15 villes de l'Essonne. La pratique de ce cours, nécessite un certificat d'aptitude délivré par son médecin. Pour bénéficier des meilleurs résultats pour la santé, la pratique de l'activité physique doit se faire de manière assidue, ainsi, des relais dans des clubs sportifs habilités sont proposés à l'issue de la 1^{ère} année de cours d'APA, afin de garantir une parfaite transition. N'hésitez pas à vous renseigner, cela ne vous engage à rien. La Ligue contre le cancer de l'Essonne vous accompagne dans cette démarche. Faites le premier pas, vous ne regretterez pas !

N.H.

* Education Physique et Gymnastique Volontaire

Breuillet sous les feux de la rampe

Depuis 1990, une vingtaine de bénévoles des communes de Breuillet, Saint-Chéron et Breux-Jouy organisent tout au long de l'année différentes activités d'animation, au bénéfice du Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer.

Maryvonne Pensu et Danielle Brousse, deux des chevilles ouvrières du "Comité de Breuillet", tiennent surtout à préciser que le plus important pour elles est la relation et la proximité avec les malades et leurs proches.

Rencontres. Cette proximité se traduit par des rencontres conviviales organisées une fois par mois, tantôt à Breuillet, tantôt à Saint-Chéron. Une quinzaine de malades ou de proches participent très régulièrement à ces rencontres où chacun arrive avec ses interrogations, ses craintes, ses peurs, ses joies et ses peines. Maryvonne et Danielle témoignent qu'il arrive souvent que l'on se livre plus facilement hors du contexte relationnel et familial habituel. A l'occasion de ces temps forts, on s'échange quelques petits conseils pratiques et astuces. Au-delà même de ces rencontres programmées, de nombreux participants restent en contact, à la petite semaine, en se passant un coup de fil, en s'adressant un texto ou un e-mail : " *On se serre les coudes face à la maladie* ".

Bourse aux vêtements. Deux fois par an, en avril avant l'été et en octobre avant l'hiver, quelques bénévoles lancent l'affichage pour l'opération " Bourse aux vêtements ". Au cours des quinze jours qui précèdent cette vente, les bénévoles s'activent pour trier la collecte, procéder au nettoyage et à l'étiquetage des vêtements et à l'organisation générale de la vente, qui se déroule dans la salle des fêtes de Breuillet, mise à disposition pour l'occasion par la mairie. En pratiquant une "politique" de petits prix, entre 1 et 5 € le vêtement, l'objectif est de donner une seconde vie à ces vêtements tout en permettant de collecter des fonds au profit du Comité



L'édition 2013 du dîner dansant de Breuillet : le sport à l'honneur !

de l'Essonne. Ces deux bourses aux vêtements permettent de récolter de l'ordre de 2 500 € par an.

Dîner dansant. Véritable "appellation d'origine contrôlée", le repas de Breuillet figure en tête du palmarès des activités prisées par les bénévoles et amis de la Ligue sur le secteur. Ce dîner avec animation festive attire chaque année, en janvier ou février, quelque 150 personnes.

Danielle Brousse, chef cuisinier et la petite équipe de bénévoles autour d'elle, ne ménagent pas leur temps et leur énergie, mais aussi leur créativité pour concevoir et réaliser les costumes et la décoration de la salle, car la soirée est organisée autour d'un thème : la country, l'Asie, une province ou une région française, le sport... Mais le vrai coup de feu a lieu au moment même de l'événement, devant les fourneaux et en salle - et là, nul besoin d'en appeler au meilleur ouvrier de France pour un éventuel "Cauchemar en cuisine", car nos amies breuillettoises sont cordons bleues et organisées. Après le dîner, musique et danses sont au programme de cette soirée de l'amitié.

Le bénéfice de cette soirée, de l'ordre de 3 000 €, qui revient au Comité, permet à celui-ci de mener à bien ses missions : aide aux malades, prévention, recherche et politiques de santé.

Balades et jeux. L'équipe dynamique de Breuillet propose également, de manière régulière :

- Une marche pour la vie, en pleine nature, sur la commune de Breux-Jouy ;
- Un Scrabble géant collectif duplicate, jeu au cours duquel les joueurs tentent à chaque coup de faire le meilleur score possible selon les lettres sur leur chevalier et la configuration de la grille ;
- Des rencontres " jeux de société ", autour d'un Scrabble, d'un Rummikub, d'un Dobble ou jeu de cartes.

P.H.

En savoir plus :

Retrouver les activités organisées par les équipes de bénévoles du Comité départemental de l'Essonne de la Ligue contre le cancer sur le site internet : www.ligue-cancer.net/cd91

Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer
Centre Hospitalier de Bligny - 91640 BRIIS SOUS FORGES
01 64 90 88 88 - cd91@ligue-cancer.net

Directeur de la publication : H. GAUTIER
Rédactrice en chef : N. HIOLIN
Secrétariat de rédaction : AL. HELIN
Comité de rédaction : H. GAUTIER, P. HAAB, AL. HELIN, N. HIOLIN, Y. PUÏS
Impression : Domigraphic - 01 69 02 03 03
Numéro ISSN : 2425 - 3677

www.ligue-cancer.net/cd91
www.facebook.com/fbliguecontrelecancer91

GRATUIT Abonnez-vous à
" Vivre en Essonne " !

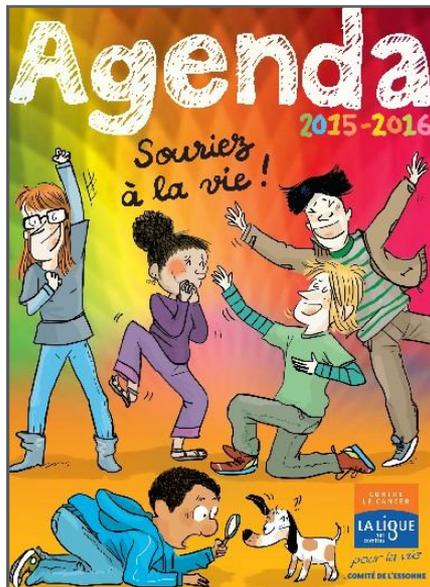
Pour recevoir 3 numéros par an,
écrivez à cd91@ligue-cancer.net

Initiatives

Dessine-moi la prévention

Pour la troisième année scolaire consécutive, les élèves de CM2 du département de l'Essonne se verront offrir leur agenda lors de la prochaine rentrée scolaire par le Comité de la Ligue contre le cancer.

Le 1er septembre prochain, jour de la rentrée scolaire 2015/2016, plus de 16 000 élèves de CM2 découvriront leur agenda, qui les accompagnera tout au long de l'année. Il comporte quatre thématiques en lien avec la prévention des cancers : l'alimentation, l'activité physique, les dépendances (tabac, alcool) et le soleil. Créé et utilisé par des élèves de CM2, cet outil transmet des messages de prévention tout au long de l'année scolaire. Cet agenda est illustré par des élèves du département : 946 élèves ont participé au concours de dessins organisé par le Comité de l'Essonne, afin d'illustrer cette nouvelle édition. Les élèves avaient le choix de concourir individuellement ou à plusieurs ; les dessins ont été regroupés autour de 8 thèmes. "Addictions", "Solidarité" et "Alimentation" ont généré plus de 650 dessins, loin devant les thèmes "Activités physiques", "Ecrans", "Environnement", "Soleil" et "Sommeil". Dans un premier temps, un jury a retenu 424 dessins, pour la pertinence des messages et leur qualité graphique, puis a sélectionné 40 d'entre eux pour illustrer le



prochain agenda. Les six premiers gagnants ont été félicités par le jury et les salariés du Comité, le 8 avril 2015. Le programme scolaire qui s'adresse aux enfants de CM2 comprend notamment l'hygiène de vie, l'éducation nutritionnelle, la promotion des activités physiques et la prévention des conduites addictives. Afin de donner des informations sur les différentes thématiques abordées dans l'agenda et proposer des pistes d'ateliers pédagogiques, il est proposé aux enseignants un guide pédagogique, en lien avec les instructions du ministère de l'Education nationale. P.H.

À vos agendas

Lundi 22 juin

→ Forum Cramif à Evry

Lundi 22 juin

→ Commission sociale du Comité de l'Essonne

Lundi 29 juin

→ Atelier cartonnage à Saint-Michel-sur-Orge

Vendredi 10 juillet

→ Challenge Tria Cités au Château de Morsang-sur-Orge

Samedi 5 septembre

→ Forum des associations

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre

→ Colloque "Action pour les malades" à Reims

Samedi 26 septembre

→ Paint-ball au profit du Comité à Saulx-les-Chartreux

Jeudi 1er octobre

→ Colloque des médecins généralistes à Paris

Mercredi 7 octobre

→ Journée santé à Ris-Orangis

Jeudi 8 octobre

→ "On danse pour vous" à Ris-Orangis

Samedi 10 octobre

→ Journée santé/sport à Fontenay-les-Briis (Antéa)

Dimanche 11 octobre

→ Course/marche à Mennecy

Mardi 13 octobre

→ Porte ouverte au CH de Bligny de Briis-sous-Forges

Samedi 17 octobre

→ Course "Casse-pattes" à Limours

Dimanche 18 octobre

→ 33^{ème} édition de la Coupe de l'Espoir sur le golf de Nancy-Aingeray

Le mot du Président

Au fil des jours, les informations nous révèlent des situations et des changements qui bouleversent ou interrogent. Les problèmes sont de plus en plus complexes, ce qui explique, par exemple, que le vote de la future Loi Santé ait été reporté d'avril à octobre et que les recommandations des plans cancer soient constamment soumises aux transformations des conditions de leur application.

Néanmoins, l'évolution des pratiques, tenant compte de la réalité et des connaissances nouvelles, se fait souvent sentir en amont des mises en œuvre des textes qui doivent les régir. Les usagers et les professionnels, relayés par des associations comme la nôtre, agissent pour que les parcours de soins incluant les innovations s'améliorent et profitent de plus en plus à toutes les personnes malades.

Au dernier congrès américain sur la recherche, il est apparu que la plupart des travaux, visant à mieux connaître la survenue biologique des cancers, incluent maintenant une mise en perspective clinique et thérapeutique, prouvant une préoccupation

immédiate pour un transfert concret vers les soins. Ce positionnement est complémentaire d'une recherche fondamentale dont l'objectif est de déceler des phénomènes encore inconnus. Les chercheurs que notre comité soutient se placent exactement dans ce double souci.

Dans nos actions pour les malades, nous intervenons aussi avec cette même détermination. Pour pouvoir être également concret, nous assurons une présence active et représentative des usagers dans les instances et établissements hospitaliers. Nous apportons ainsi des informations précises aux usagers sur leurs droits et nos offres d'accompagnement. Nous contribuons à l'amélioration de la qualité des soins. Nous développons parallèlement des actions vers et avec les entreprises pour des actions d'information, de prévention et d'aide au retour à l'emploi.

C'est donc dans un contexte d'écoute et de coopérations que nous pouvons étendre nos interventions au service de meilleurs soins et d'une meilleure santé. H.G.



Docteur Hervé Gautier,

Président du Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer